

DÉLÉGATION À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

BUREAU DE PRESSE

REVUE DE PRESSE

lundi 15 mars 2004

Contact : Samira TECHER

Tél : 01 44 96 46 37

Télécopie : 01 44 96 49 29

Mél : samira.techer@cnrs-dir.fr



Rubrique :	Pge : 46-47
	1/4



Mon expérience montre que la recherche la plus libre est la plus efficace



ÉDOUARD BRÉZIN, vice-président de l'Académie des sciences et ancien président du CNRS, propose, à travers la tenue d'états généraux, de réformer en douceur les structures, et insiste sur la nécessité d'y consacrer les moyens suffisants.

Savez-vous déjà comment seront organisés les états généraux de la recherche ? Leur première caractéristique sera d'être indépendants du gouvernement. Lorsque nous avons proposé, Etienne-Emile Baulieu et moi, de les prendre en charge, notre première préoccupation fut de nous placer dans un cadre où toute la communauté scientifique serait consultée. Et non dans celui que souhaitait madame Haighneré, contrôlé par le ministère de la Recherche. Nous ne sommes pas là pour dire aux directeurs de laboratoire « ne démissionnez pas ». Ceux qui ont pris cette décision l'ont longuement pesée, ils sont mieux placés que quiconque pour en mesurer les conséquences. Les membres du collectif Sauvons la recherche joueront un rôle important dans le processus, ils sont très représentatifs du milieu scientifique et très attachés à faire des propositions. Nous allons faire remonter ces propositions, par l'intermédiaire de synthèses régionales, dans la perspective d'un rapport cet automne, de manière à ce qu'elles soient prises en compte dès la loi de finance 2005. Ma crainte est que nous entrons dans un calendrier politique, voire électoral. La colère des scientifiques s'exprime depuis longtemps. J'ai dit à de nombreuses reprises ces dernières années que le discours gouvernemental sur la recherche n'était pas sincère. Il est absurde de soupçonner des motivations politiques à ce mouvement. Le problème, c'est la place de la recherche en

France, pas les élections régionales.

Ne craignez-vous pas que le débat sur la réforme des structures serve de paravent au conflit sur les moyens financiers ?

Distinguons deux échelles de temps. Les crédits votés en 2002 et 2003, déjà médiocres, ont été considérablement amputés par les gels et annulations qui ont frappé jusqu'aux équipes les plus compétitives au plan international. Il fallait en sortir. J'espère que l'annonce du dégel des 293 millions d'euros sera suivie d'effet. Mais cela n'a rien de mirobolant. On revient juste au niveau de 2002. Il reste le problème des postes supprimés. Si le gouvernement ne bouge pas sur ce sujet – il en a pourtant largement les moyens, le coût de ces postes tourne autour de 20 millions d'euros –, je ne vois pas comment le mouvement pourrait s'atténuer.

Néanmoins, cela ne doit pas empêcher la réflexion sur l'avenir. La gestion de la recherche exige une vision à plusieurs années de ses moyens. D'où l'idée d'une loi de programmation. Nos propositions viseront à rendre le système de recherche plus performant pour utiliser au mieux les crédits publics dont nous sommes comptables. Le gouvernement a évoqué la perspective d'un effort public plus important. Le pays sera témoin de sa réalisation.

Faut-il articuler les propositions de réforme avec de grands objectifs de connaissance ou de réponses aux besoins de la société,



Rubrique :	Pge : 46-47
	2/4

comme en 1981?

Oui. En 1981, après le grand divorce entre la science et le monde économique et industriel post-soixante-huitard, les scientifiques ont pris conscience qu'ils étaient au service de la société, qu'il fallait répondre à ses demandes. Nous sommes très légitimement soumis à la démocratie, aux pouvoirs législatifs et exécutifs. Mais il vaut mieux expliquer ce qui, dans la démarche scientifique, exige de long terme, d'imprévisible et néanmoins nécessaire.

Trop souvent, on estime que si la recherche était plus finalisée elle serait plus efficace au service de la société. Toute mon expérience montre que la recherche la plus libre est la plus efficace. Comme président du CNRS, lorsque je rencontrais les dirigeants industriels, beaucoup me disaient : «*Ce qui m'intéresse, ce sont vos fondamentalistes, c'est d'eux que viendront les ruptures.*» Il y a eu un excès de finalisation. On répète des slogans comme «*la science n'avance qu'aux interfaces entre disciplines*». C'est vrai que les interfaces sont très riches, mais le cœur des disciplines continue d'être très productif : les semi-conducteurs ou les lasers ne sont pas de l'interface, ils jouent pourtant un rôle essentiel dans notre vie de tous les jours.

Si vous considérez la démarche d'Albert Fert, la dernière médaille d'or du CNRS, vous voyez un physicien se posant des questions fondamentales sur le spin des électrons, réalisant patiemment des expériences pour tester ses idées théoriques... et, quelques années après ses découvertes, la technologie de lecture des mémoires d'ordinateur fait un saut de géant en les utilisant. Si un physicien appliqué s'était demandé comment améliorer les têtes de lecture, il n'y serait jamais arrivé. Il serait facile de multiplier de tels exemples. Les gens ont l'impression que les chercheurs s'amuse avec ce qui leur fait plaisir... mais ce plaisir provient justement du fait que l'on explore des pistes excitantes intellectuellement, sortant des sentiers battus. Les vraies découvertes en sont le fruit, c'est cela l'efficacité.

Quatre de vos collègues (1) viennent de proposer de confier la responsabilité de la gestion des personnels et des moyens de la recherche aux universités. Qu'en pensez-vous?

Cela fait plus de vingt ans que l'idée d'un corps unique d'enseignants-chercheurs est avancée. Nous serions tous universitaires, mais, après évaluation des projets et des résultats, certains auraient les moyens et le temps de se consacrer, durant une période, à la recherche. Cette idée butte sur la qualité des recrutements initiaux. Confier la responsabilité du choix des personnels de recherche exclusivement aux universités me semble délicat. Certaines, comme à Strasbourg, Grenoble, Orsay et quelques autres, sont manifestement en état de réaliser un tel choix,

en prenant en compte le potentiel de recherche du jeune postulant. Mais les 91 universités françaises sont loin d'être toutes à ce niveau. On risque de voir des critères locaux l'emporter sur les standards de qualité internationaux. Aujourd'hui, la qualité de l'évaluation lors du recrutement est bien supérieure dans les organismes de recherche nationaux. La réforme du recrutement universitaire semble donc un préalable à une telle réforme d'ensemble.

En outre, si l'on regarde les meilleures universités dans le monde, elles bénéficient d'un taux d'encadrement bien supérieur à la moyenne du pays. En France, toutes les universités sont censées disposer du même taux, indépendamment de l'activité de recherche réelle de ses enseignants. Cette règle doit être changée si l'on veut confier d'importantes responsabilités de recherche aux universités. Aujourd'hui, il y a de nombreux départs à la retraite qui dégagent de nombreux postes dans les organismes. On peut imaginer de renouveler une part des effectifs non par des recrutements de chercheurs mais par des postes d'accueil de jeunes universitaires, ce qui pourrait concerner, en quelques années, plusieurs centaines de jeunes. La proposition (1) de créer des «campus de recherche» qui auraient la responsabilité et les moyens d'une politique scientifique peut constituer un idéal à long terme. Chacun voit où un tel système pourrait fonctionner rapidement, dans les grandes concentrations intellectuelles – Orsay, Jussieu, Grenoble... En revanche, faire du passé table rase et créer demain 50 campus auxquels on confierait toutes les missions actuellement remplies par les organismes de recherche (recrutement, prospective et politique scientifique, gestion des grands équipements et relations internationales...) serait déraisonnable et plutôt destructeur. Il faut distinguer les objectifs idéaux de long terme et ce qu'il est possible de réaliser rapidement. Un remède de cheval peut tuer le malade avant de le guérir.

Vous avez été président du CNRS. Sa direction actuelle propose de le réorganiser de manière assez radicale (2). Qu'en pensez-vous?

Ce texte résulte de vraies questions. D'abord, le CNRS vit sur une division entre départements scientifiques beaucoup trop séparés qui ne favorise pas les actions interdisciplinaires : faut-il pour autant mettre en cause cette organisation? Ensuite, disperse-t-il trop ses moyens alors que nous allons vers une Europe qui va financer des centres d'excellence? Les régions consacrent plus d'argent à la recherche, on l'a vu avec la concurrence pour la construction du synchrotron Soleil. La déconcentration proposée du CNRS semble donc une bonne idée. Sauf qu'elle peut se heurter à la nécessité d'une vision cohérente, au plan national, en particulier dans les domaines comme la physique des particules ou l'astrophysique. L'organisation de la collaboration – qui, Espagnols, Français, Britanniques ou Allemands..., fait quels instruments? – avec le Cern (Centre européen de re-



Rubrique :	Pge : 46-47
	3/4

cherche nucléaire à Genève), l'Agence spatiale européenne ou l'Observatoire européen austral (pour les télescopes spatiaux ou terrestres) ne peut se faire localement. Sans être un jacobin forcené, il faut maintenir des dispositifs nationaux de décision.

Quant à la composition du Comité national – qui évalue les laboratoires et siège en jury pour classer les candidats aux concours de recrutement au CNRS et dont la direction voudrait nommer la moitié des membres –, les points de vue sont très opposés. Les uns considèrent qu'il est inadmissible qu'il y ait des élus dans un jury d'évaluation. D'autres estiment que les élus sont souvent des scientifiques de bon niveau qui ressentent un devoir de réaliser des évaluations les plus honnêtes et approfondies possibles. De ce que je sais, si j'ai connu de mauvaises périodes, les dernières années me paraissent vraiment bonnes pour les recrutements de jeunes. En revanche, je souhaiterais pour ma part que les évaluations concernant les directeurs de recherche soient beaucoup plus internationales.

Pourquoi réfléchir au plan national alors que l'organisation, le financement et les options stratégiques, en particulier sur les grands équipements scientifiques, seront souvent décidés au niveau européen ?

De plus en plus de domaines sont imbriqués dans des réseaux internationaux et européens. Mais, pour s'y insérer le plus efficacement possible, il faut bien

s'organiser au niveau national. Faut-il pour autant mettre en cause les périmètres des organismes actuels ? Chaque nouveau ministre depuis vingt ans agite cette idée. C'est manifestement plus facile à dire qu'à faire. Peut-être que les états généraux aborderont cette question. En tout cas, on ne peut faire l'économie de ce niveau de décision et d'organisation. Surtout si l'Europe, comme je le souhaite, se dote d'une Agence de financement de la recherche fondamentale. Cette Agence – un European Research Council – financera les centres d'excellence et ne se dispersera pas en une sorte d'aménagement du territoire. Si nous ne sommes pas capables de soutenir de tels centres et d'y attirer les meilleurs scientifiques, la France loupera le coche.

L'un des facteurs de réussite de la science française a été d'attirer une partie des meilleurs étudiants. La recherche est une activité compétitive, élitiste. On ne devient pas sauteur en hauteur professionnel si l'on ne passe pas 2,20 mètres... En science, il faut de bons esprits. Je suis très inquiet lorsque je vois d'excellents jeunes gens et filles se détourner de la science en raison des carrières, de l'image sociale et des moyens qui leur seront offerts. Il faut absolument les revaloriser. ◀

Recueilli par SYLVESTRE HUET

(1) François Jacob, Philippe Kourilsky, Jean-Marie Lehn et Pierre-Louis Lions.

(2) *Libération* du 11 mars.

Edouard Brézin, physicien à l'Ecole normale supérieure, est vice-président de l'Académie des sciences. Avec Etienne-Emile Baulieu, son président, il a proposé au gouvernement d'organiser des états généraux de la recherche, évitant ainsi que le collectif Sauvons la recherche conduise deux initiatives séparées. Ancien président du CNRS, il connaît bien la recherche publique de l'intérieur. Il préconise une réforme en douceur plutôt qu'un big-bang organisationnel. Plaide pour une recherche « libre ». Et souligne la nécessité d'y consacrer des moyens suffisants.

Rubrique :	Pge : 46-47
	4/4



Laboratoire BS4 à Lyon. «Pour s'insérer dans des réseaux internationaux et européens, il faut bien s'organiser au niveau national.»